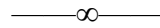


CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Par acte SSP du 05/04/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) ATELIER DE DESSIN D'ARCHITECTURE QUENTIN LUCAS

- Au capital : de 500 € ;
- Président : M. Quentin LUCAS, né le 25/01/1998 à Saint-Pierre (97500 Saint Pierre et Miquelon) pour une durée indéterminée ;
- Siège social : 12, rue Jacques VIGNEAU B.P. 8636 à Miquelon-Langlade (97500 Saint Pierre et Miquelon) ;
- Durée de la société : 99 ans ;
- Objet social : En France et à l'international :
- Activité principale : Production de dessins d'architecture relatifs à la conception de bâtiments. Elle se portera également sur les activités de conseil en matière d'architecture l'urbanisme et à l'architecture paysagère ;
- Activité secondaire : La photographie d'architecture ;
- Et toutes opérations financières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.